

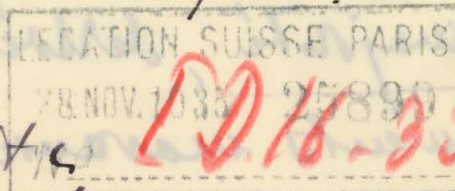
Le Chef

du

Département Politique

fédéral

Genève, le 6 novembre 1935



Messieurs le ministre,

Messieurs l'ay d'abord

lu de très-près le discours de Genève, notamment
celle de samedi dernier.

Mes en premier point, je crois avec l'honneur
de mes, mais je soy bien avouer que
l'attitude de la France (Colandre, sa
réalité Baylevent, et plus réellement encore

le Etats de la Petite Entente, la Pologne
et la Russie soviétique) m'a surpris et peiné.

J'ai défendu énergiquement le point
de vue suisse; mes raisons étaient très-solides.

M. Armand Foltis (joint d'accord avec
le Gai d'Orsay! quelle belle utilité que
trist entre travail de justice, opportunité,
a bien voulu déclarer qu'il m'avait

écrit avec une "véritable émotion" et
que les ^{membres du} Comité de 18 me devaient un
"hommage spécial" pour l'objectivité
et la bonne foi que j'avais mises à exposer
les raisons suisses.

L'opinion publique suisse est, dans la immense
majorité, derrière le Duple fédéral. Les fruits
 mœurs et politiques et aussi juridiques
 sont tels que rien ne peut révolter contre
 eux, pas même la turbulence de l'Etat
 de la Suisse Eubente et la rancœur de
 la France.

Je m'en expliquerais demain avec M. l'Ambray
 s'adresser de France qui m'a demandé
 une audience que j'ai accordée pour demain.
 La Délégation française a agi par surprise;
 ce n'est pas M. Coulondre qui en est respon-
 sable, le responsable principal est
 M. Baydevant; si j'avais pu parler
 avec M. Laval je lui aurais dit que
 j'aurais trouvé beaucoup plus de compréhension.
 Celui-ci m'a d'ailleurs remercié
 de ma dernière intervention appuyant
 les efforts de M. Laval. Si jamais
 Hoare en a fait de même.
 Tiens, ajoutons en la faiblesse de ceder

2.

Le Chef
du
Département Politique

fédéral

devant l'attitude de autres Etats
un seul aurions commis une faute très-grave.

Un jour, je pense, que cette question de l'embargo
sur les armes avait beaucoup préoccupé
le Congrès fédéral et moi-même. Ce
n'est qu'après les réflexions les plus mûres
que j'ai avoir proposé l'embargo sur
l'Abyssinie. Je suis persuadé qu'aucune
autre décision aurait froissé à juste-
titre l'Italie et chargé dangereusement
notre position dans l'avenir.

C'est avec un sentiment de malaise
que je me tourne en arrière. Les autres
Etats, et surtout les grands Etats
ne s'en sont pas dit que notre pays n'est
le vassal de personne et que le premier
souverain est celui de la souveraineté.
Je ne sais pas comment un jour inspirer

à l'avenir, garde votre droit. J'en ai une autre
hypothèse, encore plus grave. L'équilibre
est qu'il n'y ait pas de réincident.
entre eux.

J'ajoute que l'opinion publique, et même
a obvié l'attitude française peu
amicale à votre égard et qu'elle
la juge sévèrement.

J'ai tenu à vous mettre au courant
de cette situation délicate. Je vous
adresse à l'un de vos collaborateurs
de cette lettre à votre collaborateur
principal, M. Ruegger.

Je joins l'occident, un grand nombre
de vos propriétés, mes salutations
à tous deux.

Monsieur

P.S. L'attitude anglaise a été plus sage et
plus saine.

M. A. Demant
ministre de Turin à Paris.